



**HAL**  
open science

## Licence Économie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Économie. 2017, Université de Lorraine. hceres-02026958

**HAL Id: hceres-02026958**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026958v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Licence Economie

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Droit, économie, gestion

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence *Economie* proposée par l'Université de Lorraine est une licence générale dont l'objectif principal est de préparer les étudiants à une poursuite d'études en master. La formation est dispensée sur deux sites : l'Unité de formation et de recherche (UFR) « Droit, économie, administration » à Metz et la Faculté de Droit, sciences économiques et gestion à Nancy. En 2015, la licence accueille 838 étudiants dont 577 sur le site de Nancy et 261 sur celui de Metz.

Les deux premières années de la licence sont communes. En troisième année de licence (L3), quatre parcours sont proposés aux étudiants. Le parcours *Finance*, localisé à Nancy, est accessible après une sélection à l'entrée. Les trois autres parcours sont non sélectifs et liés par un tronc commun qui représente plus de 60 % des enseignements. Ces parcours permettent aux étudiants de choisir une spécialisation en fonction de leur projet d'études en master. Le parcours *Expertise statistique* est localisé à Metz ; le parcours *Politiques économiques appliquées* et le parcours *Economie et stratégies d'entreprises*, sont dispensés à Nancy.

Les étudiants peuvent choisir, sur le site de Nancy, de suivre une double licence *Droit* et *Economie* ; inscrits en licence *Economie*, ils peuvent également s'inscrire en licence *Droit*. Des aménagements organisationnels permettent aux étudiants de la licence *Economie* de suivre durant les trois années un parcours *Droit*, la réciproque étant assurée en licence de *Droit* avec un parcours *Economie*. Les enseignements de la licence *Economie* sont assurés en présentiel sous forme de cours magistraux et de séances de travaux dirigés (TD).

## Analyse

### Objectifs

Les objectifs de la licence *Economie* sont clairement définis dans le dossier. Les étudiants doivent au cours de leur formation acquérir de solides connaissances disciplinaires en théorie et en analyse économiques ainsi qu'en méthodes quantitatives complétées par des connaissances en droit et en gestion. Les compétences attendues à l'issue de la formation doivent permettre aux étudiants de traiter des questions liées à l'économie par la collecte et la sélection des informations et des données, par le traitement des données avec des méthodes appropriées, par l'interprétation à l'aide de connaissances théoriques et par la formulation de propositions justifiées. La diversité des modalités d'enseignement et d'évaluation de la licence permet l'acquisition de ces compétences. Le taux de poursuite des étudiants diplômés est très élevé ; ce qui est attendu pour une licence généraliste. Les parcours proposés en L3 permettent aux étudiants d'accéder à des masters spécialisés.

Organisation
<p>La licence <i>Economie</i> est bien structurée en fonction des différents types d'unités d'enseignement (UE). Chaque semestre au sein d'une année présente la même répartition des UE. Les UE disciplinaires constituent les enseignements dominants (36 crédits européens en L1, 48 en L2 et 36 en L3). Les UE d'ouverture sont affectées en L1 (12 crédits) et en L2 (3 crédits) qui comprend une UE libre (3 crédits) au semestre 4. Les UE de parcours concernent la L3 (20 crédits). Les UE transversales ont un poids décroissant en fonction des années (respectivement 12, 6 et 4 crédits de la L1 à la L3). Cette répartition permet de répondre de manière très pertinente aux caractéristiques attendues de la progressivité d'une licence généraliste (ouverture, consolidation, spécialisation). Le parcours <i>Finance</i> est organisé de façon spécifique en raison de la nature des enseignements. Les enseignements du parcours <i>Droit-Economie</i> sont répartis également entre les deux disciplines.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence <i>Economie</i> de l'Université de Lorraine est le résultat de la fusion des licences de Metz et de Nancy. La licence accueille des étudiants proches géographiquement et n'est donc pas en concurrence avec celles de Reims et de Strasbourg qui présentent cette même caractéristique. Le parcours <i>Droit</i> de la licence <i>Economie</i> est unique dans la région Grand Est. La licence relève du collégium « Droit, économie, gestion » constitué par l'établissement et au sein duquel la collaboration est importante. Les relations de partenariat avec les milieux professionnels concernent uniquement le parcours <i>Finance</i> ; le Centre de formation de la profession bancaire (CFPB), délégation régionale de Nancy, et le Centre de formation des apprentis (CFA) Banques Lorraine proposent des professionnels pour assurer les enseignements spécialisés du parcours. Il serait intéressant que la formation établisse des relations avec les milieux socio-professionnels afin de renforcer sa reconnaissance.</p>
Equipe pédagogique
<p>La formation est organisée par une équipe de formation regroupant les responsables de la licence pour les sites de Metz et de Nancy, les responsables des différents parcours, un professionnel du milieu bancaire, les secrétaires de scolarité de la licence des deux sites et de la responsable du service d'orientation et d'insertion professionnelle (SDOIP). L'équipe de formation se réunit deux fois par an après les réunions consultatives de chaque site qui permettent aux délégués des étudiants de formuler leurs remarques sur le déroulement des études. Le rôle de l'équipe de formation est de proposer des aménagements organisationnels et pédagogiques afin d'améliorer la qualité de la formation. Les responsables de la licence assurent la coordination des équipes pédagogiques des deux sites. Les enseignements de la licence sont dispensés principalement par les enseignants de l'établissement (professeurs des universités, maîtres de conférences, attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), doctorants dont le contrat permet une charge d'enseignement, professeurs agrégés et certifiés - PRAG, PRCE) qui assurent 82 % du total des heures (en équivalent TD), les autres enseignants (professeurs associés - PAST, professionnels, enseignants du second degré) assurant les 18 % restants. Le tableau récapitulatif de l'équipe enseignante ne comprend pas les enseignants en langues et ne précise pas l'activité des professionnels. L'équipe pédagogique comprend principalement des économistes mais est également bien diversifiée. L'équipe de formation fait preuve de son dynamisme et de son efficacité dans la gestion de la licence.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>La licence <i>Economie</i> accueille en moyenne sur la période 2009-2015 plus de 700 étudiants, l'évolution de l'effectif total montre une croissance forte depuis 2014 succédant à une diminution marquée en début de période. Les taux de réussite aux examens présentent une progression notable (de 38,60 % en 2009 à 65 % en 2014 pour la L1 en particulier) pour chacune des années avec un taux de présence élevé en L2 et L3. Par contre, le taux de présence en L1 diminue, cette évolution mérite d'être analysée afin de mettre en œuvre des dispositifs adaptés sachant que les étudiants de L1 sont pour la plupart titulaire d'un Bac général <i>Economique et social</i> (ES) ou scientifique (S). Le taux de poursuite d'études des étudiants diplômés est très élevé (de l'ordre de 98 %) montrant ainsi que l'objectif principal de la formation est globalement atteint. Cependant, des informations précises sur les choix effectifs des étudiants après l'obtention du diplôme seraient nécessaires pour analyser la relation entre parcours de la licence et masters de l'établissement.</p>

<b>Place de la recherche</b>
<p>Les enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique sont pour la plupart membres des deux laboratoires BETA (Bureau d'Economie Théorique et Appliquée) ou CEREFIGE (Centre Européen de Recherche en Economie et Gestion des Entreprises). Les enseignements sont affectés en fonction des spécialités de recherche des enseignants-chercheurs. Les enseignants-chercheurs qui assurent l'essentiel des enseignements de la licence, peuvent ainsi informer les étudiants des résultats et des orientations de la recherche en relation avec la matière enseignée. Les étudiants sont invités aux conférences organisées par le BETA, certains peuvent être accueillis au sein des laboratoires pour réaliser leur stage. Tous ces éléments montrent que le rôle de la recherche dans la formation est important. La mise en place d'un cours d'initiation à la recherche est à l'étude.</p>
<b>Place de la professionnalisation</b>
<p>Très peu d'étudiants diplômés s'insèrent dans le monde professionnel ; l'analyse des emplois occupés n'est donc pas pertinente. La poursuite d'études apparaît comme étant la suite logique de la formation. Mais la place de la professionnalisation est bien assurée au sein de la licence. Les étudiants suivent à chaque semestre des enseignements de projet personnel professionnel leur permettant de préciser leur projet professionnel. Les journées « Carrières et Filières » (sur le site de Nancy uniquement), la manifestation « Stage en poche » et les rencontres « Etudiants Diplômés » sont organisés chaque année afin d'aider les étudiants dans leur démarche de projet. Les stages de L3 jouent également un rôle important pour les étudiants concernés.</p>
<b>Place des projets et des stages</b>
<p>Un stage est obligatoire en L3 dans trois des cinq parcours. Pour le parcours <i>Finance</i>, le stage est d'une durée minimale de huit semaines. Les étudiants du parcours <i>Droit</i> et du parcours <i>Economie et stratégies d'entreprises</i> suivent un stage de découverte d'une durée de deux semaines, mais on peut s'interroger sur la pertinence d'une durée si limitée. L'étudiant réalise un rapport de stage qui fait l'objet d'une évaluation mais la prise en compte de cette évaluation n'est pas explicitée sauf pour le parcours <i>Economie et stratégies d'entreprises</i> sous forme d'un quitus nécessaire pour obtenir la licence. Les étudiants du parcours <i>Finance</i> réalisent un projet tuteuré collectif durant le semestre 6, ce projet consiste en la réalisation d'une activité concrète.</p>
<b>Place de l'international</b>
<p>La formation propose une trentaine de destinations dans le cadre du programme d'échanges Erasmus mais seulement une quinzaine d'étudiants effectuent chaque année un séjour dans une université européenne ; de même, le nombre d'étudiants accueillis est faible, environ une dizaine par an. Des cours sont dispensés en langue anglaise mais concernent principalement la licence <i>Droit-Economie</i>. Les enseignements de langues étrangères sont dispensés à raison de vingt heures à chaque semestre ; les étudiants ont le choix parmi six langues sur le site de Metz et quatre sur celui de Nancy. Les étudiants bénéficient donc d'une offre diversifiée mais la répartition des étudiants en fonction de la langue choisie n'est pas indiquée. Les Centres de Langues des deux sites permettent aux étudiants d'améliorer leurs connaissances et leur pratique ; de même, ils ont la possibilité de passer différentes certifications (Test of English for international communication - TOEIC, Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur - CLES, Test of English for Foreign language - TOEFL) mais le dossier ne fournit pas d'informations chiffrées. Une seconde langue peut être choisie par les étudiants dans le cadre d'une option facultative mais la prise en compte des résultats n'est pas évoquée.</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>La formation accueille principalement des étudiants titulaires du Bac <i>Economique et social</i> (ES) mais aussi du Bac scientifique (S) : ils représentent de 81 % à 93 % des néo-bacheliers selon les années sur la période 2009-2015. Pour la licence <i>Droit-Economie</i>, très peu d'étudiants se réorientent à l'issue de la L2 ; le même constat peut être fait pour les entrées en L3. En licence <i>Economie</i>, le flux sortant de la L2 est variable, le taux moyen sur la période 2010-2014 s'élève à 15 %. Les étudiants sont informés des possibilités de poursuite d'études en licence professionnelle dont l'offre est importante et diversifiée mais le nombre d'étudiants ayant fait ce choix est faible. Ils peuvent également intégrer une licence <i>Gestion</i> ou s'orienter vers d'autres formations. Sur la même période, le flux entrant en L3 représente en moyenne 25 % de l'effectif, il n'est pas organisé d'enseignements de mise à niveau sauf pour les étudiants du parcours <i>Finance</i>. Les étudiants de L1 ont la possibilité de se réorienter à l'issue du semestre 1, ils bénéficient d'un tutorat pédagogique.</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>La licence n'est pas proposée dans le cadre d'une formation à distance ; elle peut accueillir des étudiants en formation continue mais très peu en bénéficient. La démarche de validation des acquis de l'expérience est possible. Les étudiants ayant des contraintes particulières peuvent bénéficier d'un régime spécial d'études (horaires aménagés pour les séances de TD ou dispense de ces enseignements). La formation collabore avec la commission handicap de l'établissement afin d'accueillir dans les meilleures conditions d'études les étudiants en situation de handicap. Les étudiants suivent en L1 un enseignement de préparation au Certificat informatique et internet (C2i) mais le passage de la certification n'est pas obligatoire et le nombre de certifiés n'est pas indiqué. La plateforme de cours en ligne (Arche) est l'outil numérique le plus utilisé mais des innovations pédagogiques liées au numérique sont expérimentées (utilisation de boîtiers de vote dans certains cours) sans faire l'objet à ce jour d'une généralisation. Les étudiants de L1 ont la possibilité d'utiliser la plateforme du projet « Voltaire » destinée à améliorer leur orthographe ; cet outil intéresse les trois-quarts des étudiants qui peuvent obtenir des points bonus en fonction des résultats de l'évaluation, la participation élevée des étudiants est un élément très positif.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Les enseignements en TD suivis par les étudiants font l'objet d'un contrôle continu avec des modalités diversifiées ; pour les cours magistraux des partiels sont organisés en fin de semestre sous forme d'épreuves écrites ou orales. Ces différentes épreuves permettent de vérifier l'acquisition des connaissances et des compétences par les étudiants. Pour une matière donnée faisant l'objet d'une évaluation en contrôle continu et sous forme de partiel, la pondération entre les deux modalités n'est pas précisée ; de même, le nombre minimal d'épreuves de contrôle continu pour une matière n'est pas indiquée. Les crédits européens sont affectés aux UE mais la pondération des éléments constitutifs devrait être précisée. Le principe de la compensation s'applique au sein des UE et des semestres, ces derniers se compensent également. Les jurys regroupent les responsables de la licence et des parcours, ils sont communs aux deux sites. Des commissions préparatoires composées des enseignants concernés sur chacun des deux sites sont réunies avant la délibération des jurys.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>L'organisation des enseignements permet aux étudiants l'acquisition progressive des compétences attendues notamment dans le cadre des séances de TD et des travaux qu'ils doivent réaliser ; ces compétences sont évaluées également lors des partiels. Les compétences transversales peuvent être attestées par les certifications proposées aux étudiants en informatique et en langues. Deux outils pour évaluer et suivre les compétences sont à la disposition des étudiants : le portefeuille de compétences Lorfolio mis en place par la région et le portefeuille d'expériences et de compétences (PEC). Cependant, la démarche de constitution d'un portefeuille de compétences demeure individuelle de la part de l'étudiant, une intégration dans le cursus serait souhaitable. Le dossier ne mentionne pas de supplément au diplôme.</p>
Suivi des diplômés
<p>Les enquêtes réalisées par l'établissement six mois après l'obtention du diplôme montrent qu'en moyenne, sur la période 2009-2013, 98 % des étudiants diplômés poursuivent leurs études ; le taux de réponse aux enquêtes étant supérieur à 90 %, ce qui doit être souligné. Les diplômés de la licence <i>Economie</i> poursuivent principalement leurs études au sein de l'Université de Lorraine (82 % en moyenne). Par contre, c'est le cas pour les deux-tiers des diplômés de la licence <i>Droit-Economie</i>. Le suivi des diplômés est réalisé par le service dédié de l'université, les informations données dans le dossier mériteraient d'être plus détaillées notamment sur les masters choisis par les étudiants.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an. Composé de vingt membres, il regroupe l'équipe pédagogique de la formation, de professionnels, d'anciens étudiants et de représentants des masters du domaine « Droit, Economie, Gestion » (DEG). Il est présidé par un ancien étudiant de la licence qui est chargé de mission auprès du Conseil Economique Social et Environnemental de la région Lorraine. Le rôle du conseil de perfectionnement est de renforcer les relations entre la formation et les milieux professionnels afin de favoriser l'insertion des étudiants. Le compte rendu de réunion de ce conseil, annexé au dossier, est trop succinct pour évaluer la pertinence des débats. Mais le dossier indique que le conseil de perfectionnement a joué un rôle actif dans la démarche d'autoévaluation de la formation. Les étudiants évaluent les enseignements à l'aide d'un questionnaire construit par l'Université de Lorraine. Chaque enseignant doit donner son accord pour la démarche d'évaluation de ses enseignements, et les résultats lui sont exclusivement transmis. Des commissions administratives regroupant enseignants, délégués des étudiants et personnels administratifs se réunissent à la fin de chaque semestre afin de procéder aux modifications nécessaires au bon fonctionnement de la formation. Ces procédures d'évaluation montrent le réel souci des responsables de la licence d'élever la qualité de la formation.</p>

# Conclusion de l'évaluation

## Points forts :

- Structuration des enseignements assurant la progressivité de l'acquisition des connaissances et des compétences.
- Qualité et dynamisme de l'équipe de formation permettant une bonne organisation de la licence.
- Taux de réussite croissants et taux de poursuite d'études élevés confirmant l'objectif de la formation.

## Points faibles :

- Faible ouverture internationale même si les enseignements de langues sont conséquents et diversifiés.
- Dispositifs d'aide à la réussite peu développés alors que le taux de présence aux examens montre une diminution en L1.

## Avis global et recommandations :

La licence *Economie* de l'Université de Lorraine est une formation bien structurée qui permet d'atteindre les objectifs recherchés ; l'évolution des taux de réussite et le niveau élevé du taux de poursuite d'études le montrent. Formation unique au sein de l'établissement, elle est également organisée efficacement par l'équipe de formation alors qu'elle propose cinq parcours et que les enseignements sont répartis sur les sites de Metz et de Nancy.

Des précisions auraient dû être apportées notamment sur les points suivants : la pondération affectée aux éléments constitutifs des UE, la composition des jurys d'année, l'activité professionnelle des intervenants extérieurs, la présentation de l'équipe pédagogique en intégrant les enseignants de langues, le nombre d'étudiants certifiés en informatique et en langues, la répartition des étudiants selon les parcours, les choix des étudiants diplômés en poursuite d'études au sein de l'établissement.

L'évolution du taux de présence aux examens des étudiants de L1 mérite d'être analysée, un renforcement des dispositifs d'aide à la réussite serait souhaitable, notamment des cours de soutien. L'ouverture internationale de la formation devrait être renforcée par une incitation forte auprès des étudiants. L'établissement et, en relai, la formation proposent de nombreux outils aux étudiants afin de renforcer leurs compétences et d'affermir leurs projets de poursuite d'études et professionnel ; l'appropriation ou l'utilisation de ces outils par les étudiants devraient faire l'objet d'une évaluation quantitative.



# Observations de l'établissement

L'équipe enseignante de la licence souhaite apporter les précisions suivantes :

Bien que cela ait été omis dans le dossier, il existe bien un supplément au diplôme.

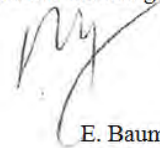
Pour information, les étudiants quittant la licence d'économie s'orientent essentiellement vers des masters d'économie ou de gestion de l'Université de Lorraine. Ainsi, parmi les 96 % des étudiants diplômés qui poursuivent leurs études en master, 77 % restent à l'Université de Lorraine, 2 % restent en Lorraine en dehors de l'Université de Lorraine, 19 % choisissent de s'inscrire dans une autre région française et 2 % à l'étranger. Les mentions de master qui accueillent le plus d'étudiants de la licence d'économie sont la mention finance, contrôle, comptabilité, avec 42 % des étudiants en poursuite d'études, puis le master économie de la firme et des marchés qui en retient 18 %, suivi du master économie appliquée (avec 8,3 %).

S'agissant de l'analyse de la baisse du taux de présence aux examens des étudiants de L1, celle-ci s'explique essentiellement par l'accroissement du nombre d'étudiants inscrits en L1 économie, parmi lesquels les étudiants inscrits par défaut (faute de pouvoir s'inscrire dans une formation sélective) sont plus nombreux. Non intéressés *a priori*, ils ne parviennent pas à trouver la motivation nécessaire à la poursuite de leurs études. Ils sont souvent dans l'attente d'une autre orientation.

Il convient également de noter que des professionnels assurent quelques cours en dehors du parcours finance (notamment dans le parcours expertise statistique en TD de marchés et actifs financiers). Ils interviennent également dans le cadre du PPP en L1, pour présenter leurs métiers et comment leur formation leur permet de les assurer.

Enfin, pour ce qui est de l'évaluation des étudiants, la pondération des coefficients des différents enseignements d'une même unité d'enseignement se fait au *prorata temporis*.

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner